



DECLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRESIDENT DU CESER OCCITANIE

LES BARRAGES LOT-TRUYÈRE RESTERONT LA PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT ET GÉRÉS PAR EDF

La mobilisation du CESER Occitanie que nous animons depuis 4 ans avec les parlementaires, la Région, les Conseils Départementaux et les CCI concernées, a permis de préserver les barrages Lot-Truyère dans le domaine du service public de l'énergie. **Ces barrages sont la propriété du peuple français (et du contribuable) !**

Les concessions de ces ouvrages qui assurent la puissance de deux centrales nucléaires resteront gérées par EDF. C'est tant mieux pour l'emploi des salariés dans les zones rurales, c'est tant mieux pour la qualité du service public, et c'est tant mieux pour les entreprises locales et régionales qui continueront à bénéficier des retombées liées aux investissements pour la maintenance et la sûreté des centrales visitées par l'ancien Président de EDF, Henri Proglio, en avril 2012.

Les collectivités pourront à nouveau tirer avantage du programme d'accompagnement (l'Entente Vallée du Lot, Conseil Départemental, Communes) pour le financement de projets (tourisme, formations etc.) par le dialogue territorial avec EDF.

Les entreprises intervenant dans le domaine de l'énergie renouvelable pourront aussi être soutenues et accompagnées par les Agences « Une Rivière Un Territoire » créées par EDF en fin avril 2012.